



Commune de Rosis

CONSEIL MUNICIPAL du 15 JUILLET 2019

à 20H00

ORDRE DU JOUR

1. **Approbation du PV de séance du dernier conseil municipal.**
2. **Problèmes de dérangement cynégétique sur la Réserve NCFS.**
3. **Lettre Préfet pour évoquer comportement de l'ONF sur la réserve.**
4. **Visite du Président de la Fédération des chasseurs de l'Hérault.**
5. **Projet d'une signalétique communautaire.**
6. **Carrière Granier - Calendrier enquête publique.**
7. **Projet d'extraction des bois résineux sur le Caroux.**
8. **Travaux maison communale de Compeyre.**
9. **Projet de création d'une aire de parking.**
10. **Gestion concessions cimetièrre de Douch .**
11. **Agence Tech.départementale panneaux Cours le Bas.**
12. **La Poste - Projet de mise en place de plaques et de n° de rue.**
13. **Convocation TGI affaire Chantemesse/commune.**
14. **Frais gestion Maison de Santé .**
15. **Fondation Brigitte Bardot- Chats errants.**
16. **Cérémonie anniversaire Maison Mouflon et inauguration stèle mouflon.**
17. **Travaux réalisés sur la Voirie Communautaire, Communale et Départementale**
18. **Motion pour le maintien de la Trésorerie de Lamalou et de centre des impôts de Bédarieux**
19. **Révisions des listes électorales - bureaux de vote de Douch**
20. **Carrière Granier -fin de l'enquête publique.**
21. **Infos Diverses, animations ,agenda...**





Commune de Rosis

CONSEIL MUNICIPAL du 15 JUILLET 2019

20H00 à ANDABRE

Membres présents : M.M. Jacques MENDES - Sébastien ALLIES - Moïse ROQUES - Germain FARENQ - Anne MAUREL-.

Membre (s) absents ou excusé(s): - Nathalie MENDES (pouvoir Sébastien ALLIES) - Arlette ARAGON (Pouvoir Germain FARENQ). Stéphane SAUTEREL.

Secrétaire de séance : Sébastien ALLIES.

ORDRE DU JOUR DETAILLE

1 - APPROBATION DU PV DE SEANCE DU CONSEIL DU 20 MAI 2019

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil d'adopter le compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 20 Mai 2019.

Il demande aux membres du Conseil de bien vouloir s'exprimer s'ils ont des observations à formuler.

VOTE du Conseil: *Adopté.*

2 - RNCFS MOUFLONS - PROBLEMES DE DERANGEMENT CYNEGETIQUE

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil qu'en ce moment nous avons de sérieux problèmes de chiens errants dans la RNCFS du Caroux Espinouse et en limite sud de celle-ci qui occasionnent des dérangements et une prédation considérable sur la population de mouflons mais pas que (nombre d'autres espèces sont également concernées).

Il indique que les services de l'ONF et L'ONCF ont dénombré au total 6 chiens différents (3 groupes de 3, 2 et 1) qui traînent depuis plusieurs jours à plusieurs semaines dans la réserve et sa périphérie. Ils ont reçu de nombreux appels et plusieurs cadavres nous ont été signalés.

Actuellement il y a 3 groupes de chiens différents qui zonent sur le secteur :

- Un groupe de 3 chiens style border-collie qui traînent de Castanet au point sublime sur Rosis ont été repérés en flagrant délit de dérangement.
- Un groupe de 2 chiens (un chien noir et un chien marron) qui font le secteur du plateau du Caroux jusqu'au roc Mayne en RNCFS sur Rosis ont également été repérés comme en témoigne des photos transmises par un randonneur)
- Un chien noir style dogue qui traîne du Plo des brus aux éoliennes sur Castanet (bien que repéré, aucune photos de l'animal n' a pu être faite pour l'instant)

Il indique que les services de l'ONF et de l'ONCF n'arrivent pas à les attraper malgré de nombreux essais, et indiquent qu'il faut donc probablement envisager d'autres solutions...

Pour information: *Le Conseil prend acte de l'information.*

3 - RNCFS - LETTRE AU PREFET POUR EVOQUER LE COMPORTEMENT DE L'ONF

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil du courrier que vient de nous adresser Le GIEC, suite au comité directeur de la réserve nationale du Caroux Espinouse.

Il indique qu'il a constaté dans le contenu de la lettre, que l'esprit du dialogue souhaité à l'occasion de la réunion de Cambon n'était pas d'actualité.

Il précise qu'après en avoir discuté avec les maires de Cambon et Salvergues et de Castanet le haut, nous avons pensé qu'il serait bon de faire une lettre au Préfet signée des 3 maires pour témoigner notre réprobation vis à vis de l'ONF qui envisage de faire des prélèvements d'animaux dans la réserve Nationale sans concertation avec les acteurs locaux, avec des objectifs bien particuliers.

Il indique par ailleurs lors de l'assemblée générale du GIEC le nouveau Président GIEC, Alain Aubagnac, Serge Cazals, Max Allies et moi même, sommes intervenus pour exprimer notre désaccord au projet de l'ONF de chasser dans la réserve.(attribution de 5 mouflons et de chevreuils du plan de chasse).

Il propose aux membres du Conseil de bien vouloir s'exprimer sur ce dossier et de donner leur avis.

AVIS du Conseil: *Le Conseil prend acte de l'information et s'oppose à tout acte de chasse dans la Réserve Nationale de chasse et de faune sauvage.*

4 - VISITE DU PRESIDENT DE LA FEDERATION DES CHASSEURS A LA MAISON DU MOUFLON

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil de la visite de Jean Pierre Gaillard Président de la Fédération Départementale des Chasseurs de l'Hérault, de sa directrice et de Max Allies membre de la FDC au cours de laquelle une plaque a été apposée sur le socle pour remercier le président de nous avoir offert ce magnifique mouflon qui est exposé à la Maison du Mouflon et du Caroux de Douch.

Il indique que le président, informé de notre projet de mettre en place dans le proche environnement de Douch, un mouflon en bronze, a approuvé et apprécié cette décision et a promis que la Fédération des chasseurs de l'Hérault apporterait sa contribution pour aider la commune à le réaliser.

Il précise que lors de leur assemblée générale, les chasseurs de l'Hérault ont voté un soutien d'un montant de **1 000€**. Le Maire a adressé de vifs remerciements aux membres du CA de la FD 34.

VOTE du Conseil: *Le Conseil prend acte de l'information et s'associe aux remerciements MAIRE*

5 - CC MLMHL - PROJET D'UNE SIGNALÉTIQUE COMMUNAUTAIRE

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil que le projet de mise en place d'une signalétique identitaire sur le territoire de notre commune a été acté par le Président qui envisage sa mise en place **sur toute les communes**.

Il précise que la mise en place de cet équipement fera l'objet d'une concertation en lien avec la Directrice du Bureau d'information touristique et du Maire de Nages en charge du tourisme.

Il indique qu'en ce qui concerne notre dossier de signalétique que nous avons présenté à la Communauté de communes, le Président a accepté, en attendant la mise en place de la signalétique de financer une partie de notre dossier, notamment en ce qui concerne le financement **du mouflon en bronze** que nous érigerons à Douch dans un emplacement déterminé qui nécessitera la réalisation d'une plateforme béton assortie de roches que nous ferons réaliser par l'entreprise Ferrini dès la semaine prochaine.

Il indique que la totalité du projet a déjà été financé partie travaux par la FDC34 (1 000€), *en totalité par la communauté de Communes (6 000€) en ce qui concerne le mouflon en bronze, dont je rappelle les mensurations: 160 X 110 - Poids :105 Kgs.* Il vient d'être livré.

Il précise toutefois, qu'en ce qui concerne les panneaux d'identification notamment sur Douch et Héric, il seront installés prochainement en attendant la mise en place de ceux de la communauté.

VOTE du Conseil: *Le Conseil prend acte de l'information.*

6 - CARRIERE GRANIER - LE CALENDRIER DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE,

Monsieur le Maire rappelle membres du Conseil le planning de l'enquête publique sur les communes environnantes de la carrière Cabrière & Berthenas .

calendrier de l'enquête publique,

Dates des permanences proposées par le commissaire enquêteur :

Mairie de ROSIS, début de l'enquête :	lundi 11 juin de 9 h à 12 h 00
Mairie des AIRES,	mardi 18 juin de 9 h à 12 h 00
Mairie de COMBES,	samedi 22 juin de 9 h 30 à 12 h 30
Mairie de SAINT- GERVAIS /MARE	mercredi 26 juin de 13h 30 à 16 h 30
Mairie de ROSIS fin de l'enquête	jeudi 11 juillet de 14 h à 17 h 00

Pour information: *Le Conseil prend acte de l'information et remercie toutes ces communes qui ont émis un avis favorable au renouvellement d'exploitation de la carrière pour une durée de 15 ans.*

7- MASSIF DU CAROUX - PROJET D'UNE EXTRACTION DES BOIS RESINEUX

Monsieur le Maire , informe les membres du Conseil , concernant la gestion des parcelles communales de ROSIS, dans le cadre de la lutte contre la fermeture du milieu par des résineux ,nous avons décidé de solliciter une entreprise pour obtenir un devis des travaux pour la coupe forestière cadastrée 694 et 695 d'une superficie d'environ 30ha.

il indique que nous avons reçu une proposition d' intervention de l'entreprise Donnadiou et que comme convenu, nous avons transmise à Monsieur Boschiero de la DDTM, pour d'abord, l'en informer comme l'exige la loi, ensuite pour qu'il examine la teneur de la proposition afin de voir si le contrat d'achat est conforme à la législation en vigueur. Toutefois nous avons adressé à la DDTM, un demande de défrichement des parcelles concernées qui se situent sur le site classé du Massif du Caroux.

Il propose aux membres du Conseil de bien vouloir examiner et s'exprimer sur ce dossier, et que si tout est conforme, de bien vouloir l'autoriser à signer tout acte afférent.

VOTE du Conseil: *Le Conseil estime que le nécessaire a été fait auprès des services de l'Etat en les informant de notre décision de lutter contre la fermeture du milieu et de procéder courant juillet à la suppression de ces résineux par une entreprise spécialisée.*

8 - TRAVAUX MAISON COMMUNALE DE COMPEYRE

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil que les travaux d'équipement de la maison communale de Compeyre se poursuivent. La pose de la porte et de la fenêtre vient d'être effectuée. La quasi totalité de l'isolation , le ragréage de la pièce pour faciliter la pose des pavés sont terminé.

Il tient à remercier tout particulièrement le « Gréta de Bédarieux » qui dans le cadre d'un projet pédagogique sous l'égide de son moniteur Thierry Coiffard , a réalisé les travaux de raccordement eau et assainissement et toute la plomberie de la maison. Le sanitaire sera mis en place ainsi que le remplacement des WC du gîte Marcel Cèbe, à la rentrée scolaire prochaine.

Il indique qu'il reste à poser l'escalier et les barrières de protection de la mezzanine par l'entreprise Ma-daille, la pose du compteur électrique , et celle des sanitaires et du cumulus .La mise en peinture interviendra en suivant.

Il précise que la fenêtre nécessite l'installation d'un volet roulant avec raccordement électrique.Le coût de cet équipement s'élève à 831,42€ HT soit **997,70€ TTC**.

Il propose aux membres du Conseil de bien vouloir l'autoriser à engager cette dépense et de solliciter les fonds de concours de la communauté de communes pour nous aider à la financer;

VOTE du Conseil: *Le Conseil prend acte de l'information et autorise le Maire à engager la dépense nécessaire à l'installation de ce volet roulant et à solliciter les FDC pour nous aider à le financer.*

9- DOUCH - PROJET DE REALISATION D'UNE NOUVELLE AIRE DE PARKING

Monsieur le maire informe les membres du Conseil qu'il envisage de réaliser une aire de parking pouvant accueillir une vingtaine de véhicules en lieu et place d'un projet d'aire de « camping car » qui n'a pu aboutir car le groupe s'est désisté et n'a pas souhaité réaliser ce projet.

Il précise que cette parcelle de terrain de plus de 5 000 m² sera traitée de sorte que des places de parking séparées par une voie centrale permettant l'accès libre à la station d'épuration, soient réparties de part et d'autre de cette même voie, et permette ainsi, que des véhicules faute de places de parking disponibles à l'entrée de Douch, ne stationnent pas sur la route départementale. (Voir photo).

Il indique que les finances nécessaires à ces travaux, sont inscrites au budget général 2019.

il précise en outre, qu'à Douch, le mur séparatif proche du four à pain, ainsi que la borne fontaine qui viennent d'être réalisés et qui ne nous donnent pas satisfaction, seront repris par l'entreprise qui les a réalisés.

Pour information: *Adopté par voix prépondérante du Maire à la majorité de 3 Voix pour 3 voix contre.*

10- DOUCH - GESTION DES CONCESSIONS DU CIMETIERE

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil qu'en ce qui concerne le cimetière de Douch, il est nécessaire de faire un état des lieux des concessions du cimetière afin de déterminer les emplacements actuels et ceux encore disponibles.

Il rappelle aux membres du Conseil que tous travaux dans un cimetière communal, doivent faire l'objet d'une autorisation préalable délivrée par le Maire.

Il indique d'autre part qu'un emplacement «**Jardin du souvenir**» destiné à recueillir les cendres de ceux de nos administrés qui le souhaitent, sera installé dans le cimetière comme nous l'avons déjà fait pour celui d'Andabre.

Il propose aux membres du conseil de bien vouloir délibérer.

VOTE du Conseil: *Le Conseil adopte les préconisations du Maire.*

11- AGENCE TECH DEPART MONT D'ORB - PANNEAU D'ENTREE D'AGGLO COURS LE BAS

Monsieur le Maire informe les membres du conseil de la réponse du directeur de l'agence Monts d'Or concernant le courrier qu'il lui avait adressé pour la mise en place des panneaux d'entrée d'agglomération de Cours le bas emporté par la crue de 2014, la pose de panneaux indiquant la Maison du Mouflon et le massif Caroux ainsi que la taille des arbres situés en bordure de la RD 922 à la sortie d'andabre.

Il indique que le directeur de l'agence précise qu'ils ont pris du retard et que les panneaux seront mis en place prochainement.

Il précise que comme il l'indique, nous ferons un courrier au département afin que ces sites soient intégrés au nouveau schéma directeur de la signalisation directionnelle qui sera validé en 2020.

Concernant les arbres sur la RD122, il nous invite à contacter les propriétaires riverains concernés pour qu'ils procèdent à un élagage pour raison de sécurité.

Pour information: *Le Conseil prend acte de l'information.*

12 - PROJET DE MISE EN PLACE DE PLAQUES ET NUMEROS DE RUE

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil comme nous l'avons évoqué lors de précédents conseils ,qu'il est souvent interpellé par nos résidents pour mettre en place des plaques de rue et des numéros de maison sur l'ensemble des hameaux de la commune.

Il indique également que les livreurs en tous genres, les remplaçants de nos facteurs, les randonneurs et autres visiteurs , ont des difficultés pour identifier les habitations.

Il précise en outre que dans le cadre du regroupement des facteurs de Saint Gervais qui son installés à Bédarieux, les services de la poste demande que toutes les rues de nos hameaux soient identifiées par un nom et un numéro. D'autre part le raccordement de la fibre optique aux particuliers ne pourra se faire que s'il ya dénomination et numérotations des voies.

Il indique qu'aujourd'hui, nous n'avons pas le personnel disponible pour entreprendre un tel projet ,c'est pourquoi, lors du congrès des maires de Béziers ,il a pris contact avec les services de la poste qui peuvent nous faire une proposition pour nous aider à préparer et finaliser ce dossier . Madame Géraldine VINET en charge de ce dossier à la Poste a été reçue en mairie pour nous présenter le pré diagnostic et une approche financière non contractuelle qui devront faire l'objet d'un devis précis après étude du dossier .

Il indique que dans le cadre à la dénomination et à la numérotation des voies, les tarifs sont les suivants : **1 200€** pour audit et conseil et **2 400€** pour le projet d'adressage soit **3 600€ Ht.**

Il propose donc de bien vouloir l'autoriser à solliciter l'aide financière de la communauté de communes dans le cadre des FDC pour nous aider à réaliser ce projet.

VOTE du Conseil: Le Conseil émet un avis favorable à la réalisation du projet et autorise le Maire a engager la dépense nécessaire à cette opération et à solliciter les FDC de la Communauté de Communes pour nous aider à le financer.

13- CONVOCATION AU TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE BEZIERS

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil du courrier que vient de lui faire part les services de la gendarmerie ,consécutif a une plainte qu'il a déposé pour injure publique envers un corps constitué, un fonctionnaire , un dépositaire de l'autorité ou un citoyen chargé d'un service public par parole, écrit image ou moyen de communication par voie électronique. (facebook en l'occurrence).

il indique qu'il est appelé à comparaitre à l'audience du TGI BEZIERS en qualité de victime, **le lundi 06 janvier 2020 à 14.00H** . Cette affaire sera suivie contre l'auteur des faits incriminés.

Il indique que l'assurance AXA qui couvre la responsabilité civile du maire et qui défend les intérêts de la commune, a été sollicitée.

Pour information: Le Conseil prend acte de l'information .

14 - FRAIS DE GESTION MAISON DE SANTE PLURIDISCIPLINAIRE

Monsieur le Maire transmet, pour information aux membres du Conseil les avis des sommes à payer transmis ce jour à la perception relatifs à la refacturation des frais liés à la gestion du budget annexe MAISON DE SANTE et au fonctionnement du cabinet médical situé 48 rue de Castre sont réglés par la commune de St Gervais et refacturés aux 3 communes .

Il indique que la somme reversée par la commune de ROSIS pour le 1 er semestre est de **1 688,54€**. (l'Occupation programmée de la Maison Médicale est fixée au 1er janvier 2020).

Pour information: Le Conseil prend acte de l'information.

15- FONDATION BRIGITTE BARDOT - CHATS ERRANTS SUR LA COMMUNE

Monsieur le maire informe les membres du Conseil que de nombreux chats errent dans le village d'Andabre et que nous devons, devant ce problème de chats errants, prendre des mesures pour endiguer leur prolifération.

Il précise que ces chats qui sont souvent alimentés par certains résidents, m'a amené en lien avec Madame Sidobre de la Gineste de solliciter la **Fondation Brigitte Bardot** pour quelle nous aide à endiguer ce problème et éviter une prolifération intempestive.

Il indique que la fondation a répondu favorablement à notre requête et a accepté de participer financièrement aux stérilisations **de 16 chats libres (8 mâles et 8 femelles)** à hauteur de 80,00€ TTC pour les chattes et de 50,00€ TTC pour les chats.

Il précise que la facture du vétérinaire devra être libellée et adressée au nom de la fondation Brigitte Bardot.

Pour information: *Le Conseil prend acte de l'information.*

16 - CEREMONIE ANNIVERSAIRE MMC - INAUGURATION STELE MOUFLON

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil qu'à l'occasion du 10^{ème} anniversaire de la création de la Maison du Mouflon et du Caroux de Douch et de l'installation du Mouflon en bronze qui sera prochainement mis en place, d'envisager de célébrer cet anniversaire et l'inauguration du Mouflon en bronze courant septembre.

Il propose donc aux membres du Conseil, qu'à cette occasion un buffet campagnard soit organisé, et d'inviter celles et ceux qui ont contribué à la mise en valeur de ce hameau, au pied du massif du Caroux. La date exacte de ces cérémonies est fixée au **12 SEPT 2019**.

Il demande aux membres du Conseil de l'autoriser à engager la dépense nécessaire à l'organisation de cette manifestation.

VOTE du Conseil: *Le Conseil émet un avis favorable à la réalisation de cette manifestation et au financement de l'apéritif dinatoire proposé.*

17 - TRAVAUX VOIRIE COMMUNAUTAIRE - COMMUNALE ET DEPARTEMENTALE

Monsieur le Maire porte à la connaissance des membres du conseil les travaux de voirie réalisés sur la commune en 2019 - Voirie communautaire - le marché a été adopté et le programme des travaux programmé par l'entreprise Guipal pour la réalisation de travaux bi couche à la Fage, et Rosis, nous sera communiqué prochainement.

Il indique concernant la voirie communale après la route des Cambous à Compeyre, la place de Compeyre, la route de la Palisse, la Combe de Luq et la Combe d'Andabre, la commune interviendra prochainement sur le haut de Madale, la place et le parking de Rosis.

Il précise également que des travaux sur la voirie départementale de Rosis au Cabaret viennent d'être réalisés.

Pour information: *Le Conseil prend acte de l'information.*

18 - MOTION DE MAINTIEN TRESORERIE LAMALOU ET CENTRE DES IMPOTS DE BEDARIEUX

Monsieur le maire fait état de l'extrait du registre des délibérations concernant la motion pour le maintien de la Trésorerie de Lamalou les Bains et du centre des impôts de Bédarieux, que vient de lui fournir Monsieur Jean- Luc FALIP Maire de St Gervais sur mare.

il indique que la direction générale des finances publiques décide de supprimer la trésorerie de Lamalou et le centre des impôts fonciers de Bédarieux, c'est à dire qu'au lieu de rapprocher les populations des services publics ils proposent de les déplacer à St Pons de Thomières pour la trésorerie et à Lodève pour ce qui concerne le centre des finances (soit 1h de route en moyenne).

il précise que ces propositions sont inacceptables et propose aux membres du conseil de s'associer aux maire de St Gervais et maires de Grand Orb de maintenir les deux pôles qui sont vitaux pour l'ouest du département (Bédarieux et Lamalou les bains).

Il propose aux membres du Conseil d'approuver cette motion pour le maintien de la Trésorerie de Lamalou les bains et du Centre des impôts de Bédarieux.

VOTE du Conseil: Le Conseil unanime adopte la motion de soutien pour le maintien de la Trésorerie de Lamalou et du Centre des impôts de Bédarieux.

19 - REVISION ANNUELLES DES LISTES ELECTORALES 2019/2020 - BUREAUX DE VOTE

Monsieur le Maire informe les membres du conseil de la décision préfectorale Article L.17 et R.40 du Code électoral qui dans le cadre de la révision des listes et électoraux et des bureaux , supprime le bureau de vote de Douch et rattachera ses électeurs au seul bureau de vote de la commune au siège de la Mairie à Andabre.

Il indique que cette décision entrera en vigueur à l'occasion des prochaines élections municipales de mars 2020.

VOTE du Conseil: Le Conseil prend acte de l'information.

20- CARRIERE GRANIER - FIN DE L' ENQUETE PUBLIQUE

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil que dans le cadre de l'enquête publique, menée par le commissaire enquêteur Bernard Delbos et qui concerne le renouvellement de la durée d'exploitation de la carrière Granier.

Il indique que la commune de ROSIS étant le siège de l'enquête publique, une observation a été postée, et aucune observation inscrite sur le registre d'enquête publique déposé en mairie à l'attention du commissaire enquêteur. Toutes les communes consultées par le commissaire enquêteur, ont émis un avis favorable au renouvellement d'exploitation de la carrière pour une durée de 15ans.

Il précise qu'en ce qui concerne notre commune nous nous devons d'être favorable à la demande d'exploiter la carrière Cabrière Berthenas formulée par l'entreprise Granier , qui est une entreprise familiale créée en 1973 et spécialisée dans la production et l'importation de pierres naturelles depuis près de 40 ans.

Leur

Il précise que leur production repose aujourd'hui sur l'exploitation de la carrière de Gneiss et une usine de transformation équipée de machines performantes.

La Carrière de gneiss exploitée sur la commune de Rosis par l'entreprise Granier se situe au lieu dit Cabrière Berthenas . La très large gamme de pierres, matériau authentique et intemporel, peut s'adapter à tous styles (contemporain, moderne, classique) et être destinée à tous types d'aménagements intérieurs et extérieurs .

Elle fournit notamment, les entreprises en charge des aménagements routiers de sécurité murs, enrochements de la voirie départementale et d'autre part, des lauzes, communément appelées « dalles de Madale » qui valorisent le petit patrimoine architectural. De surcroît, l'exploitation de cette carrière génère des ressources non négligeables pour la commune de Rosis.

Perdre cette ressource d'approvisionnement constituerait une catastrophe pour l'entreprise et pour la pérennité de ses emplois.

Il propose donc de bien vouloir émettre un avis favorable à l'exploitation de cette carrière pour une durée de 15 ans.

VOTE du Conseil: Le Conseil émet un avis favorable aux propositions du Maire d'exploiter cette carrière pour une durée de 15 ans.

LAFAGE - Des vols avec bris de glace sur des voitures en stationnement ont été perpétrés dans le proche environnement de l'entrée du chemin de La Fage. Le Maire à pris contact avec le major de la Gendarmerie de Bédarieux, qui organisera de temps en temps des patrouilles dans ce secteur.

ROSI - la buse d'assainissement endommagée par l'entreprise Colas lors des travaux effectués sur la voie publique sera réparée dans le courant de la semaine par cette entreprise. (le SM MARE & LIBRON a été informé).

MADALE LA COMBE DE LUQ / ENEDIS, effectue des travaux de remise en état sur la ligne 20 000 V. Il est recommandé de ne pas utiliser cet axe compte tenu que de nombreux véhicules ENEDIS stationnent sur la chaussée très étroite.

DOUCH - La Borne fontaine attenante au mur proche des PAV du tri sélectif est désormais ouverte au public.

CONSEIL REGROUPEMENT SCOLAIRE - Le Conseil reste favorable à la participation de la Commune au Prorata des enfants qui sont inscrits dans le regroupement scolaire.

CDRP34 - Le journée départementale de la randonnée pédestre organisée par le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre de l'Hérault aura lieu sur le territoire de la commune de St Gervais le Dimanche 6 octobre 2019.

CC MLMHL - Dans le cadre des nouveaux statuts votés par la communauté la commune siègera désormais au sein de la CC MLMHL avec 2 délégués. Un nouveau délégué devra être désigné.

ELECTRIFICATION RURALE- De nouveaux lampadaires Leeds en remplacement de ceux qui ont été détériorés à Andabre, ont été mis en place par les techniciens de la communauté.

Fête du 15 AOUT - à Douch outre les exposants, il est envisagé de proposer au public un spectacle de fauconnerie ou sera présenté des rapaces en vol libre (Aigle Royal, Aigles des steppes etc...). Le CPIE présentera la Malette sur le loup, LPO les expos sur les rapaces, le PNRHL ,

STATISTIQUE MAISON DU MOUFLON ET DU CAROUX

En 18 après midi du 20 avril jusqu'à fin juin ,**1637 visiteurs** ont fréquenté la Maison du Mouflon et du Caroux de Douch, soit une augmentation de **222 visiteurs** par rapport l'an dernier.

SITE INTERNET www.rosis-languedoc.fr : du 1er janvier au 30 Juin 2019 **17 045 visiteurs** ont consulté le site de la commune rosis-languedoc.fr

AGENDA DES MANIFESTATIONS

DOUCH -Cérémonie du 10 ème anniversaire « MAISON DU MOUFLON ET DU CAROUX » et Inauguration de la stèle du mouflon en bronze - **Le 12 sept 2019**

CAROUX - Randonnée Pédestre communale.(**22septembre 2019 à Douch**)

DOUCH - Dépôt Gerbe stèle médaillés militaires **14 septembre 2019**

DOUCH - ANDABRE - Cérémonies du **11 novembre 2019**



Jacques MENDES
Maire de ROSIS

Adresse mail domicile: ad.jacq.mendes@orange.fr

Adresse mail mairie: mairie.rosis@wanadoo.fr

Tel. bureau: 04-67-23-60-73 mobile: 06-48-28-47-19

site internet: <http://www.rosis-languedoc.com>



Les comptes rendus de séance des conseils municipaux sont consultables sur le site internet de la commune (rosis-languedoc.fr).